

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



Reporting au 30 septembre 2022

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Après un répit au mois de juillet, les actifs à risque ont lourdement trébuché sur la seconde moitié du trimestre, en raison d'indicateurs économiques plus dégradés que prévu et des craintes suscitées par les propos des banquiers centraux lors du symposium de Jackson Hole fin août. Le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell a adopté un ton très ferme pour rappeler que la lutte contre l'inflation reste sa priorité numéro un, quitte à mettre en péril la croissance. Ces propos ont fait chuter les places financières mondiales et entraîné un rebond des taux longs. Côté européen, les responsables de la Banque centrale européenne ont également plébiscité des mesures énergiques face à l'inflation et la crise de l'énergie a suscité des inquiétudes croissantes. La décision de la Russie d'interrompre quasi complètement ses livraisons de gaz à l'Europe a porté les prix du gaz et de l'électricité à des niveaux record, alimentant un peu plus les tensions inflationnistes et les craintes de récession.

Dans ce contexte, le rendement du Bon du Trésor américain à 10 ans a testé le seuil des 4% atteignant un plus haut de plus de 12 ans. Le rendement du taux à 10 ans allemand a pour sa part dépassé la barre des 2%, proche de son plus haut de 11 ans. Sur les marchés actions, les valeurs de croissance comme les valeurs technologiques ont particulièrement souffert de la hausse des taux d'intérêt. Le S&P 500 a enregistré son pire mois de septembre depuis la crise financière de 2008. Sur le marché européen du crédit, les obligations jugées les plus sûres « Investment Grade » ont prolongé leur repli comme celles à « Haut rendement », pénalisées par la nette remontée des taux longs et le regain d'aversion pour le risque.

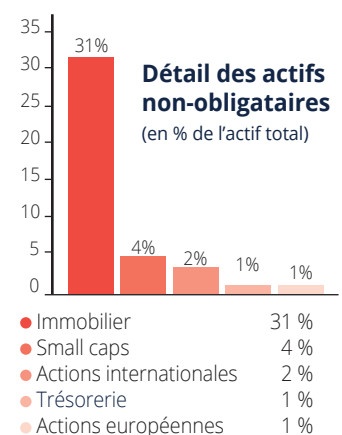
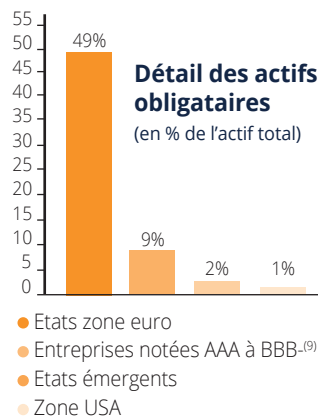
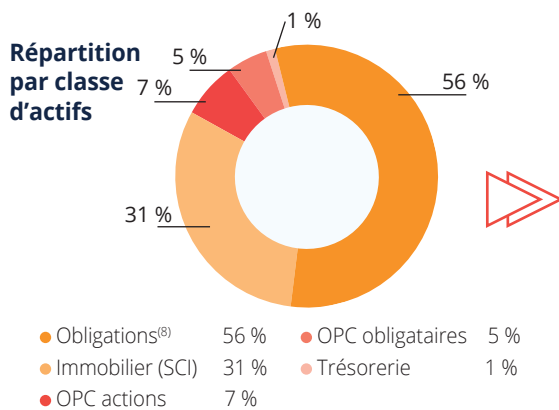
Du côté des devises, toutes ces tensions ont été particulièrement néfastes pour l'euro qui a basculé fin août sous la parité avec le dollar.

Commentaire achevé de rédiger le 20 septembre 2022 par Abeille Asset Management.

Baromètre des marchés	
Performance du 30/09/2021 au 30/09/2022	
Performance de l'Eurostoxx50 ⁽¹⁾ dividendes nets réinvestis	-15,91 % ⁽⁶⁾
Performance du CAC40 ⁽²⁾ dividendes nets réinvestis	-9,58 % ⁽⁶⁾
Performance de l'Euro MTS 10-15 ans ⁽³⁾	-22,93 % ⁽⁶⁾
Performance de l'€ster ⁽⁴⁾ capitalisé	-0,46 % ⁽⁶⁾
Niveaux de taux au 30/09/2022	
Taux €ster	+ 0,642 ⁽⁶⁾
Taux Tec 10 ans ⁽⁵⁾	+2,710 ⁽⁷⁾
Taux Tec 20 ans	+3,060 ⁽⁷⁾
Taux Tec 30 ans	+2,970 ⁽⁷⁾

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

COMPOSITION DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE AU 30/09/2022



COMMENTAIRE DE GESTION

La performance des actifs d'Afer Eurocroissance au 3^{ème} trimestre 2022 a été fortement négative. Cela fait suite à la baisse continue de tous les marchés mondiaux : action, taux, dette. Le seul marché à avoir tenu pour le moment est l'immobilier. Cela fait suite aux thématiques bien connues depuis le début de l'année : inflation élevée, hausse des taux et conflit ukrainien. Depuis le début d'année, la perte est de l'ordre de 10%. C'est mauvais mais la majeure partie des fonds de la place ont une performance entre -15% et -20%.

La diversification a permis de limiter la perte globale de ce trimestre. L'immobilier a notamment montré une forte résilience avec une performance légèrement positive sur le trimestre. Le private equity a aussi eu une performance positive contribuant à +10bp sur le trimestre.

Cependant, la diversification taux-action n'a pas fonctionné avec des marchés actions qui s'enfoncent de quasi 5% sur le trimestre alors que les taux s'enfonçaient de plus de 5%. La faute est à chercher dans l'inflation qui chamboule les schémas établis. La performance globale du support Afer Eurocroissance est tributaire de cette poche taux qui contribue à 300bp de perte sur le trimestre.

Enfin, la diversification via la dette à haut rendement, la dette émergente et les convertibles ont eu une performance légèrement positive contribuant à un gain de 2bp sur la performance globale.

En termes de positionnement, nous sommes restés sous-pondérés sur la poche taux tout au long du trimestre tandis que nous étions surpondérés sur l'immobilier. Cela a contribué positivement à la performance mais n'a pas suffi à compenser des marchés orientés à la baisse.

Pour les trimestres à venir, nous saurons être opportunistes : les banques centrales continuent de vouloir normaliser leur bilan mais le spectre de la récession commence à s'agiter. Nous guettons donc le pivot des banques centrales.

Commentaire achevé de rédiger le 20 septembre 2022 par Abeille Asset Management.

(1) L'Eurostoxx 50 est un indice boursier constitué de 50 sociétés européennes les plus représentatives des pays de la zone euro. (2) Le CAC 40 est un indice boursier constitué de 40 sociétés sélectionnées parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées à la Bourse de Paris. (3) L'Euro MTS 10-15 ans est un indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturités comprises entre 10 et 15 ans. (4) L'€ster (Euro short-term rate) est un taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. (5) Le TEC10 est le Taux à Échéance Constante à 10 ans. Il représente le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance exactement égale à 10 ans. Le TEC 10 est obtenu par interpolation des taux sur le marché secondaire des OAT encadrant une maturité exacte de 10 ans. Source : Agence France Trésor. (6) Source : Datastream. (7) Source : Banque de France. (8) Poche comprenant des Obligations Assimilables du Trésor et des obligations d'entreprise (9) Selon la norme Solvency II, il s'agit de la note médiane parmi les 3 notes attribuées chacune par les 3 agences principales de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Si on ne dispose des notes que de 2 agences, la note la moins bonne est retenue. Les entreprises notées BB+ et en-deçà correspondent aux obligations dites à « haut rendement » (ou « high yield »).

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer



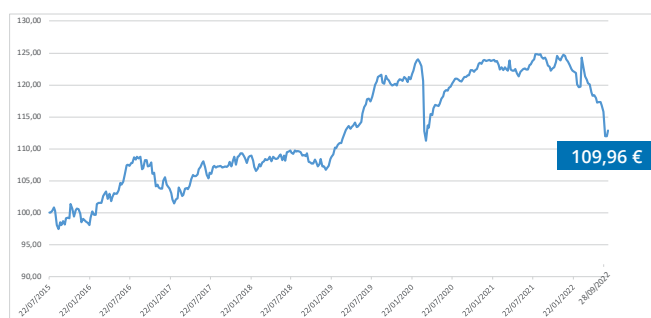
Reporting au 30 septembre 2022

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIF DU SUPPORT (en base 100)

Du 22 juillet 2015⁽¹⁾ au 28 septembre 2022, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de + 9,96 %⁽²⁾ soit une performance annualisée de + 1,33 %⁽²⁾.

Du 29 septembre 2021 au 28 septembre 2022, Afer Eurocroissance a réalisé une performance globale de -10,66 %⁽²⁾.

La performance individuelle du support Afer Eurocroissance de chaque adhésion diffère de la performance globale de l'actif du support Afer Eurocroissance. Elle est disponible sur l'Espace Sécurisé Adhérent sur www.afer.fr.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DE PERFORMANCE INDIVIDUELLE DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE

Hypothèse retenue : Pour les versements effectués avant le 01/09/2019, un versement brut de 10 204,08⁽³⁾ euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versements (2% de frais sur versement). Pour les versements effectués à compter du 01/09/2019, un versement brut de 10 000 euros sur le support Afer Eurocroissance soit un investissement de 10 000 euros net de frais sur versement (0% de frais sur versement)

	Date de valeur retenue pour l'investissement	Échéance choisie par l'adhérent	Montant de l'épargne au 28/09/2022	Performance ⁽⁴⁾ entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 28/09/2022	Performance ⁽⁴⁾ annualisée entre la date de valeur retenue pour l'investissement et le 28/09/2022
Adhérent A	29/07/2015	10 ans	11 419,83 €	14,20%	1,87%
Adhérent B	29/07/2015	20 ans	12 486,60 €	24,87%	3,14%
Adhérent C	30/12/2015	10 ans	11 724,41 €	17,24%	2,38%
Adhérent D	30/12/2015	20 ans	14 196,97 €	41,97%	5,33%
Adhérent E	28/12/2016	10 ans	10 366,02 €	3,66%	0,63%
Adhérent F	28/12/2016	20 ans	10 906,50 €	9,06%	1,52%
Adhérent G	27/12/2017	10 ans	9 643,27 €	-3,57%	-0,76%
Adhérent H	27/12/2017	20 ans	9 873,65 €	-1,26%	-0,27%
Adhérent I	26/12/2018	10 ans	9 664,43 €	-3,36%	-0,91%
Adhérent J	26/12/2018	20 ans	10 007,69 €	0,08%	0,02%
Adhérent K	25/12/2019	10 ans	8 547,44 €	-14,53%	-5,55%
Adhérent L	25/12/2019	20 ans	7 181,86 €	-28,18%	-11,34%
Adhérent M	30/12/2020	10 ans	8 242,83 €	-17,57%	-10,45%
Adhérent N	30/12/2020	20 ans	6 227,37 €	-37,73%	-23,71%
Adhérent O	29/09/2021	10 ans	8 134,35 €	-18,66%	-18,66%
Adhérent P	29/09/2021	20 ans	6 863,42 €	-31,37%	-31,37%

La performance de chaque investissement dépend de la date des versements sur le support Afer Eurocroissance et de la durée d'engagements choisie par l'adhérent lors de son premier investissement sur le support Afer Eurocroissance.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Le 22 juillet 2015 correspond à la première date de valorisation du support Afer Eurocroissance. (2) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux. (3) Avant le 01/09/2019, 10 204,08 euros correspond au montant brut versé. En appliquant les frais sur versements de 2%, on obtient un montant net investi de 10 000 euros (détail du calcul : $10\,204,08 \times (1 - 2\%) = 10\,000$). (4) Performance nette de frais de gestion du contrat et du coût de la garantie plancher, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

Sources : Abeille vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n° GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

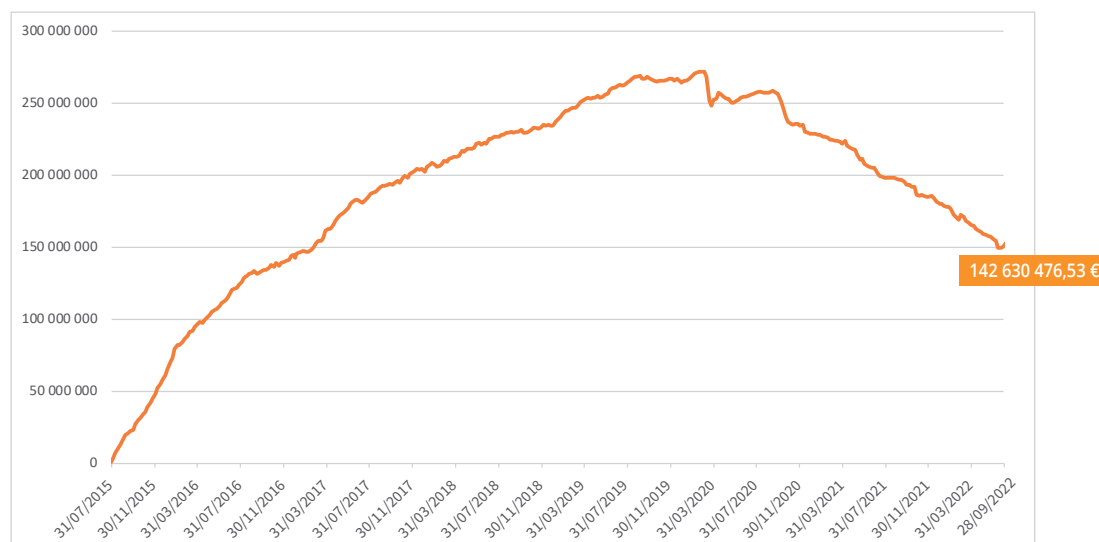
AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 30 septembre 2022



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS (en euros) ⁽¹⁾



Au 28 septembre 2022, l'encours⁽¹⁾ des contrats est de 142 630 476,53 € auquel s'ajoute un montant de 1 991 924,67 € au titre de la Provision Collective de Diversification Différée (PCDD).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES ADHÉSIONS ⁽¹⁾

Provision mathématique	Provision de diversification	TOTAL
84 %	16 %	100 %

- La provision mathématique, par son actualisation régulière, permet d'atteindre le montant garanti à l'échéance.
- La provision de diversification constitue le principal « moteur de performance » de l'investissement du support Afer Eurocroissance.

VALEUR LIQUIDATIVE DE LA PART DE PROVISION DE DIVERSIFICATION

La dernière valeur connue de la part de provision de diversification au 28 septembre 2022 s'établit à 192,0007 €.

Le support Afer Eurocroissance bénéficie d'une garantie à l'échéance au moins égale à 100% des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage. Ainsi, avant l'échéance de la garantie, les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) L'actif en représentation des engagements au passif est en valeur boursière.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Asset Management. L'actif du support est géré par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

AFER EUROCROISSANCE

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 30 septembre 2022



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT AFER EUROCROISSANCE



Description générale du support

- Une garantie à l'échéance au moins égale à 100 % des sommes versées et restées investies, brutes des frais sur versements et/ou d'arbitrage.
- Une durée des engagements au choix entre 10 ans (durée minimale) et 40 ans (durée maximale) par paliers d'un an.
- Un montant minimum par versement de 100 € quel que soit le mode de versement.
- Des coassureurs (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) qui s'engagent sur le nombre de parts de provision de diversification et sur une valeur minimale de la part, fixée à 1 €.
- Une valorisation réalisée de façon hebdomadaire.



Frais du contrat et coût de la garantie plancher applicables sur Afer Eurocroissance

- Des frais sur versements de 0 % depuis le 1^{er} septembre 2019, antérieurement 2 %.
- Des frais de gestion annuels de 0,89 %.
- Des frais de gestion financière compris dans les frais de gestion de l'adhésion.
- En cas de décès avant le 75^{ème} anniversaire de l'adhérent, le montant des sommes investies nettes de frais (sous déduction des rachats et des arbitrages) sur le support Afer Eurocroissance est garanti⁽¹⁾. Le coût annuel de la garantie plancher est de 0,055 % de l'épargne investie sur le support Afer Eurocroissance.



Participation aux résultats

Le montant de la participation aux résultats techniques est attribué chaque semaine au titre des adhésions investies dans ces engagements à date d'affectation, selon les modalités arrêtées par les coassureurs et l'Afer parmi l'une ou la combinaison des modalités suivantes :

- en provision de diversification, par revalorisation de la part ou par attribution de parts supplémentaires ;
- sous forme de dotation à la provision collective de diversification différée (PCDD), dans le respect de la réglementation ;
- en provision mathématique par la revalorisation des garanties au terme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous reporter à la notice ou à l'annexe financière du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer relative aux engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification.

(1) Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer comporte une garantie complémentaire non optionnelle en cas de décès (garantie plancher) au titre de l'épargne investie sur les supports en Unités de compte et en engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Voir les modalités fixées au contrat.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne présument pas des performances futures.

Abeille Vie – Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros – Entreprise régie par le Code des assurances
Siège social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Abeille Epargne Retraite – Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – Siège Social : 70 avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes – 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

Abeille Asset Management – Société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97-114
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros – Siège social : 14 rue Roquépine, 75 008 Paris 335 133 229 RCS Paris.

Association Française d'Epargne et de Retraite – Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.